



SEADS

Standards for Supporting Agricultural Livelihoods in Emergencies

Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition

Avril 2021

Points clés

- En 2020, le projet SEADS a systématiquement passé en revue l'impact des interventions agricoles en cas de crise humanitaire, en mettant l'accent sur les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition. L'examen a couvert tous les principaux types de programmation agricole en situation d'urgence, notamment les semences, les outils et autres intrants, la formation des agriculteurs, la lutte contre les maladies et les ravageurs et l'appui au marché.
- Sur plus de 250 études et évaluations, seuls 2 documents ont été classés comme contenant des données probantes « solides » et 26 autres comme contenant des données « modérées ». La majorité des documents ont été classés comme « médiocres » en raison de divers points faibles décelés dans l'évaluation, la conception de la recherche et l'établissement de rapports. Ces points faibles comprenaient notamment une description insuffisante du contexte, peu de mesures de la production agricole et des postulats affirmant qu'une meilleure production se traduisait systématiquement par des avantages pour les moyens d'existence. Comme des détails précis relatifs à la conception du projet étaient souvent omis des rapports d'évaluation, la plausibilité technique des intrants ayant permis d'arriver aux produits et aux impacts était souvent difficile à évaluer.
- Bien que les interventions agricoles en situation d'urgence soient souvent formulées en fonction d'objectifs relatifs aux moyens d'existence, à la sécurité alimentaire ou à la nutrition, il n'existe que très peu de données scientifiques pour montrer que ces objectifs sont effectivement atteints. Le manque de données probantes ne veut pas dire pour autant que ces interventions n'ont pas d'impact. Cela veut plutôt dire que les systèmes de suivi et d'évaluation (S&E), les évaluations d'impact et les études de recherche ne mesurent pas et n'expliquent pas les impacts en utilisant des approches qui produisent des données probantes de qualité.
- Les bailleurs de fonds d'aide humanitaire et les organisations de mise en œuvre devraient examiner d'un œil critique leur engagement quant à l'appréciation des impacts. Ils devraient également tenir compte de la manière dont les données probantes sont utilisées pour orienter les décisions de financement et de programmation.

Introduction

Le projet SEADS entend améliorer la qualité et l'impact des interventions agricoles pour les populations affectées par une crise humanitaire. Le projet élabore des normes et lignes directrices pour une variété d'utilisateurs, y compris des praticiens humanitaires, des bailleurs de fonds d'aide et des experts en agriculture. Le projet SEADS est supervisé par un Groupe directeur international constitué de l'Université américaine des Caraïbes, des Catholic Relief Services, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Comité international de la Croix-Rouge, des Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS), du Conseil norvégien pour les réfugiés, SOS Sahel Soudan, la Tufts University et World Vision.

Généralement, les interventions agricoles en situation d'urgence ne cherchent pas à sauver des vies. Elles visent plutôt à protéger et à soutenir les moyens d'existence, la sécurité alimentaire ou la nutrition. Par conséquent, le processus d'élaboration des normes SEADS nécessite une appréciation précise des types d'interventions agricoles qui engendrent des impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire ou la nutrition dans différents contextes d'urgence.

Entre mai et décembre 2020, le projet a systématiquement passé en revue les données probantes couvrant des situations d'urgence complexes, à évolution rapide ou à évolution lente dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. L'examen a été réalisé pour faire en sorte que SEADS puisse s'appuyer sur les meilleures données scientifiques disponibles concernant les impacts des interventions agricoles en situation d'urgence. L'examen a couvert sept grands types d'interventions agricoles qui sont généralement utilisées par les organisations humanitaires et les gouvernements :

- » transfert des connaissances agricoles : comprend des méthodes pour évaluer les compétences mais aussi concevoir et générer des produits de la connaissance et les mécanismes de

mise en œuvre associés pour soutenir différents types et diverses échelles de formation

- » méthodes de production agricole : comprend des approches globales, telles que l'agriculture de conservation ou l'hydroponie, qui constituent un système, plutôt que des interventions individuelles dans le cadre de telle ou telle approche
- » infrastructures, outils et engins agricoles : comprend la fourniture directe de matériaux et d'assistance pour la réparation et l'entretien des infrastructures, et des systèmes de marché pour rendre les matériaux plus facilement disponibles
- » systèmes de marché : comprend des interventions liées aux principales fonctions du marché (utiliser, soutenir et développer des marchés du côté de l'offre comme du côté de la demande) ; fonctions connexes (services et infrastructures) ; ainsi que politiques, normes et règles
- » lutte contre les ravageurs et les maladies : comprend la fourniture directe de pesticides ou d'accessoires de lutte et l'appui aux systèmes qui donnent aux agriculteurs les moyens de répondre à divers problèmes causés par les maladies et les ravageurs
- » sécurisation de l'accès au foncier : comprend des interventions principalement indirectes qui s'attachent à faire en sorte que les producteurs aient accès à des terres arables
- » semences et systèmes semenciers : comprend la fourniture directe de semences et l'appui aux systèmes qui donnent aux agriculteurs les moyens d'obtenir des semences

Ces types d'interventions ont été identifiés par les membres du Groupe directeur de SEADS et confirmés par un sondage rapide auprès des principaux bailleurs de fonds d'aide humanitaire en avril 2020.

Conception de l'examen des données probantes

Le projet SEADS a recruté des consultants extérieurs afin de passer en revue les données probantes. Ces consultants devaient avoir au moins 10 années d'expérience dans l'évaluation de travaux dans le domaine de l'agriculture et/ou de l'humanitaire dans les régions en développement, une bonne maîtrise de la réponse agricole en situation d'urgence, alliée à une expérience spécifique liée aux types d'interventions qu'ils allaient devoir analyser, et une solide appréciation des approches fondées sur la preuve et des modèles et méthodes d'évaluation associés dans les contextes d'urgence.

Chaque consultant a couvert l'un des types d'interventions énumérés plus haut. Les consultants ont adopté une approche normalisée ; ils ont d'abord compilé et passé au crible la littérature, puis ils ont classé les documents sélectionnés en fonction de la qualité des données scientifiques présentées par chaque document.

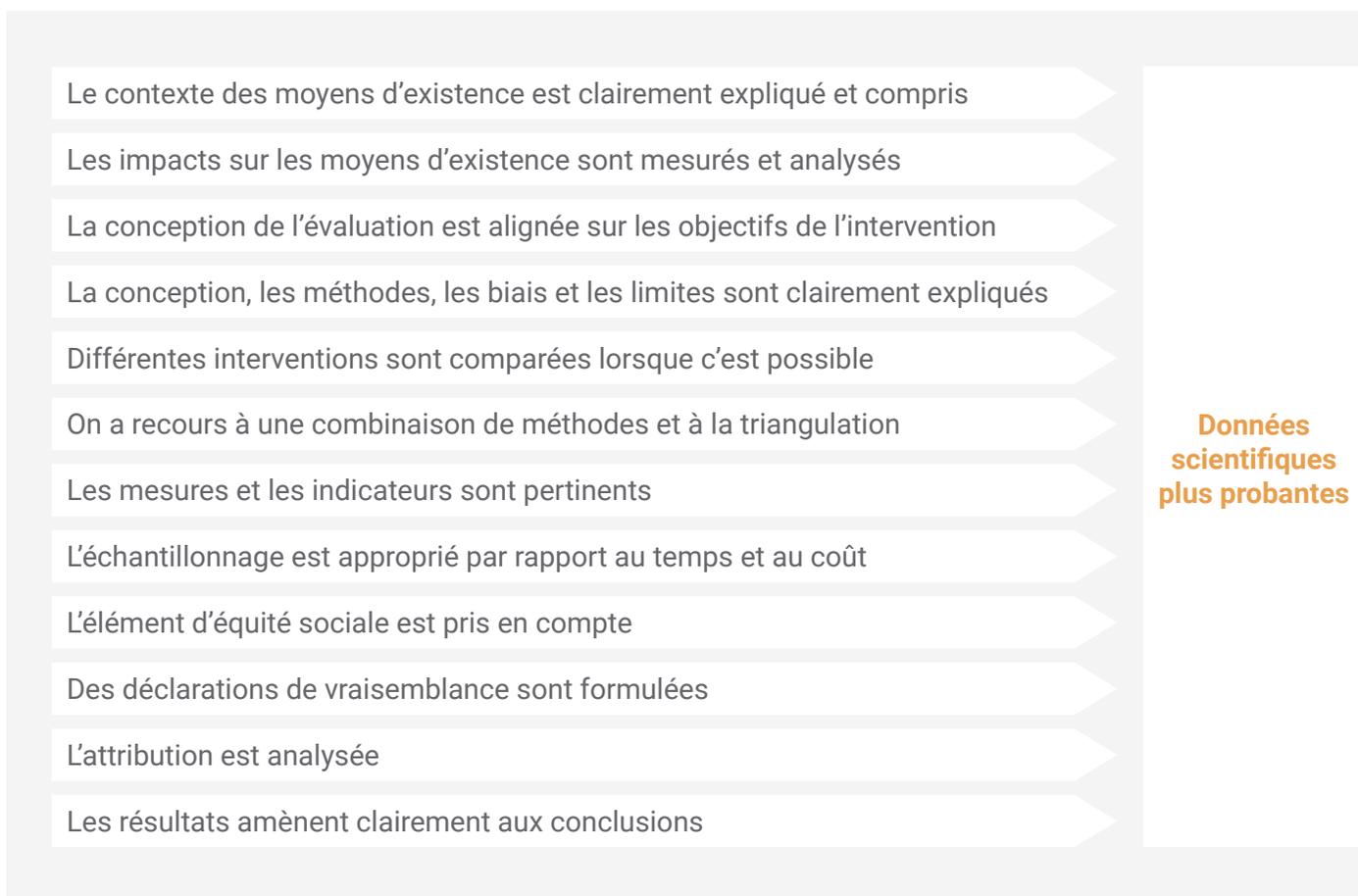
SEADS a conseillé à tous les consultants d'utiliser les bases de données en ligne suivantes : CAB Abstracts, Science Direct, la bibliothèque ALNAP HELP (Humanitarian Evaluation, Learning and Performance), et la Development Experience Clearinghouse de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Par ailleurs, ils ont été priés d'utiliser toutes les autres bases de données qui semblaient pertinentes pour la zone d'intervention qu'ils étaient censés étudier. SEADS a également obtenu de la littérature par le biais des réseaux des membres du Groupe directeur de SEADS, des membres de l'équipe de terrain et des consultants. Le projet SEADS a également cherché à inclure des articles de journaux académiques et des rapports d'évaluation d'impact et autres préparés par des bailleurs de fonds ou des organisations non gouvernementales (ONG).

Pour ce qui est des recherches dans les bases de données, les consultants ont utilisé des

termes de recherche qui couvraient le contexte, des approches générales de programmation et des interventions spécifiques. Parmi les termes ayant trait au contexte figuraient « *emergency* » (urgence), « *disaster* » (catastrophe) et « *humanitarian* » (humanitaire). Les termes en rapport avec la programmation générale ont notamment englobé « *agriculture* » (agriculture), « *food security* » (sécurité alimentaire), « *livelihoods* » (moyens d'existence), « *disaster risk reduction* » (réduction des risques de catastrophe), et « *resilience* » (résilience). La recherche terminologique concernant des interventions spécifiques a porté sur les termes « *tools* » (outils), « *seeds* » (semences), « *markets* » (marchés), « *training* » (formation) et d'autres termes analogues en fonction du sujet. Les consultants ont aussi employé des termes propres à des types précis de catastrophes, comme « *drought* » (sécheresse) et « *flood* » (inondation).

Les consultants ont passé en revue chaque document en utilisant une liste de contrôle des données scientifiques (Figure 1). Cette liste était fondée sur des lignes directrices d'évaluation préparées par le Département pour le développement international (Royaume-Uni)ⁱ et l'Agence des États-Unis pour le développement internationalⁱⁱ ; les expériences acquises lors du développement de la base de données probantes de LEGS de 2006 à 2019, et les critères communément utilisés pour un examen par les pairs des articles de journaux scientifiques. Les 12 indicateurs de la liste de contrôle offrent une portée considérable pour les évaluations des interventions agricoles en situation d'urgence au-delà des essais contrôlés randomisés (ECR). Les évaluations ayant utilisé des méthodes mixtes, des méthodes qualitatives ou des méthodes participatives pouvaient être classées comme des preuves modérées ou solides, sous réserve toutefois de satisfaire à certaines conditions de la liste de contrôle. Pour être classé comme renfermant des données scientifiques solides ou modérées, un document devait d'abord satisfaire aux deux indicateurs ayant trait au contexte et aux impacts sur les moyens d'existence. Puis, le savoir-faire technique et

Figure 1. Indicateurs de la liste de contrôle des données probantes de SEADS



l'expérience des consultants guidaient leur utilisation des indicateurs restants de la liste de contrôle selon les conditions et les besoins de leur zone d'intervention.

À l'issue des examens des consultants, le Groupe directeur de SEADS a passé en revue le classement par les consultants des documents jugés contenir des données solides et modérées en utilisant la liste de contrôle afin de valider le classement des consultants. Ils ont aussi confirmé que le contexte d'urgence de l'intervention relevait bien de la portée du projet SEADS. Si la situation d'urgence était floue, un document ne pouvait pas être considéré comme comportant des données solides ou modérées.

Résultats de l'examen des données probantes

Documents compilés et classement des données probantes

Sur l'ensemble des sept types d'interventions agricoles, plus de 250 documents ont d'abord été retenus comme étant pertinents pour l'agriculture en situation d'urgence. Ces documents ont été soumis à une première sélection. À l'issue de ce tri initial, 168 documents ont été jugés comme étant pertinents pour le projet SEADS. Ceux-ci ont été classés par rapport à la liste de contrôle des données scientifiques. Voir le tableau 1.

Notamment, sur l'ensemble des différents types d'interventions agricoles en situation d'urgence, seuls 2 documents ont été classés comme présentant des données probantes « solides »

Tableau 1. Classement des documents d'après l'examen des données probantes de SEADS

Type d'interventions agricoles en situation d'urgence	Nombre de documents par type de données probantes			Total
	Médiocres	Modérées	Solides	
Transfert des connaissances, compétences et aptitudes agricoles	11	2	0	13
Systèmes de production agricole	17	2	0	19
Infrastructures, outils et engins agricoles	17	9	1	27
Systèmes de marché	32	4	0	36
Lutte contre les ravageurs et les maladies	6	0	0	6
Sécurisation de l'accès au foncier	1	4	1	6
Semences et systèmes semenciers	56	5	0	61
Total	140	26	2	168

et 26 autres comme comportant des données probantes « modérées ».

Pourquoi les données probantes sont-elles si médiocres ?

Lorsque l'on considère les résultats de l'examen des données probantes, il est important de reconnaître qu'un manque de données sur l'impact d'un type particulier de situation d'urgence ne veut pas dire pour autant que l'intervention n'a pas eu d'impact, mais seulement que la *preuve* de cet impact est mince. Parmi les principales raisons pour expliquer le classement des documents par SEADS comme comportant des données probantes médiocres, on peut citer :

- » **Les données ne traduisent pas une situation d'urgence claire** : un nombre non négligeable de documents décrivaient les interventions comme des « situations d'urgence » ou des « crises humanitaires » mais il s'agissait de projets de relativement longue durée qui ciblaient des zones affectées par une insécurité alimentaire chronique. Bien que ces zones soient

souvent en butte à des événements tels que des sécheresses, un conflit ou des catastrophes naturelles à évolution rapide, le cadrage de ces projets portait sur la gestion de l'insécurité alimentaire et non pas sur la fourniture d'une assistance humanitaire lors d'une situation d'urgence ou de ses suites immédiates. Les projets qui traitent de l'insécurité alimentaire dans une situation non liée à une urgence échappent à la portée du projet SEADS.

- » **L'exécution a été mesurée mais pas l'impact** : beaucoup de documents ne mesuraient pas les impacts sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence ou la nutrition. Les mesures tendaient à mettre l'accent sur la fourniture d'intrants plutôt que sur les produits ou les impacts. Par exemple, une évaluation relatait qu'une intervention avait distribué des semences à un certain nombre de ménages. Elle ne décrivait pas comment l'obtention de ces semences s'est traduite en consommation de denrées alimentaires pour le ménage, en revenu généré par la vente des récoltes

ou l'utilisation du produit de la vente des récoltes. L'approche fondée sur les moyens d'existence de SEADS exige de mettre l'accent sur l'impact qui découle de la production ; les hausses de production à elles seules ne suffisent pas pour garantir un impact sur les moyens d'existence.

- » **Le calendrier de l'impact ne s'aligne pas sur le calendrier de l'intervention** : dans certaines interventions, les impacts sur les moyens d'existence ou la sécurité alimentaire devraient se produire plusieurs mois après la fin d'un projet. Ce problème est particulièrement pertinent pour les interventions agricoles qui répondent à des situations d'urgence à évolution rapide avec des activités qui sont tournées vers la production. En fonction du cycle local de production agricole, les moissons et les avantages associés ont souvent été assumés après l'intervention et n'ont pas été mesurés. Les documents qui supposaient un tel impact après l'intervention ont été qualifiés de médiocres du point de vue des données probantes.
- » **Le regroupement fréquent des interventions empêche la ventilation entre les éléments qui ont causé l'impact** : beaucoup d'interventions agricoles en situation d'urgence utilisent des types d'assistance multiples. Par exemple, les intrants tels que les semences et les outils pourraient être conjugués à des mesures de lutte contre les ravageurs ou à une formation des agriculteurs. Dans de tels cas, une évaluation pourrait décrire les impacts sur les ménages mais ne pas faire de distinction entre les différentes interventions et ne pas reconnaître qu'un ou plusieurs éléments du bouquet n'a peut-être eu que très peu, voire pas du tout, d'impact. En tant qu'ensemble de normes et de lignes directrices, le projet SEADS a besoin de savoir l'impact relatif des différentes interventions et, de préférence, les coûts-avantages respectifs. Dans beaucoup de documents, il était impossible pour les examinateurs de bien distinguer les interventions pour comprendre lesquelles avaient contribué à l'impact.

Pourquoi les données probantes sont-elles si médiocres ?

- » les données ne traduisent pas une situation d'urgence claire
 - » l'exécution a été mesurée mais pas l'impact
 - » le calendrier de l'impact ne s'aligne pas sur le calendrier de l'intervention
 - » le regroupement fréquent des interventions empêche la ventilation entre les éléments qui ont causé l'impact
 - » la vraisemblance technique que les intrants étaient bien à l'origine de l'impact était faible
 - » l'accent était mis sur la production, et non sur l'impact d'une meilleure production
 - » les données de référence sur la production sont absentes
-
- » **La vraisemblance technique que les intrants étaient bien à l'origine de l'impact était faible** : il était souvent difficile d'évaluer la plausibilité technique que les intrants soient à l'origine des impacts. Dans bien des cas, le descriptif et la justification des intrants étaient trop brefs. Par exemple, la raison pour la fourniture d'un volume précis de semences ou d'un coupon d'une valeur précise était souvent floue. Il était aussi difficile de comprendre le lien entre ces volumes ou ces valeurs et les pratiques agricoles locales ou les superficies mises en valeur. De même, les impacts attendus étaient mal définis. Si une intervention visait à accroître les revenus de la vente de produits agricoles, quelle était l'augmentation visée du revenu et dans quelle mesure ce montant était-il pertinent par rapport aux économies du ménage ? Même si un document décrivait qu'une intervention se traduisait par une augmentation des revenus des ménages, il pouvait être qualifié de preuve insuffisante en raison d'un manque d'information lié à la pertinence de cette augmentation.

- » **L'accent était mis sur la production, et non sur l'impact d'une meilleure production :** beaucoup d'interventions visaient à accroître la production agricole mais supposaient que les gains de production se traduisaient automatiquement en avantages du point de vue des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire ou de la nutrition. L'expérience tirée de l'évaluation d'impact des projets de développement démontre clairement le risque que présentent de tels postulats. Par exemple, un accès au marché restreint peut empêcher les ventes ou une prise de décision par les hommes au sein du ménage peut empêcher l'utilisation du revenu par les femmes pour acheter des aliments nutritifs. Par conséquent, on ne peut pas assumer qu'une intervention qui a donné lieu à une hausse de la production a eu un impact positif sur les moyens d'existence. Nous devons voir que l'impact sur les moyens d'existence est également documenté.
- » **Les données de référence sur la production sont absentes :** beaucoup de documents ne contenaient pas de bonnes données de référence concernant la production agricole. En l'absence de données de production de référence, des cibles rationnelles de production ne peuvent pas être fixées par rapport au type et à la quantité des intrants de l'intervention. Par conséquent, les impacts (voire les produits) ne peuvent pas être mesurés. SEADS comprend que les enquêtes classiques sur la production peuvent ne pas être faisables dans nombre de situations d'urgence, surtout lors des urgences à évolution rapide, mais les projets font rarement référence à la littérature secondaire produite par les instituts de recherche agricole locaux ou d'autres sources de la zone touchée ou d'une zone comparable. Beaucoup de données venaient d'ONG ayant une présence de longue date sur le terrain grâce à des projets de développement. Mais même celles-ci n'ont présenté que des références limitées à des données de référence de la production agricole.

Quelle suite pour SEADS ?

Le projet SEADS reste résolument décidé à élaborer des normes et lignes directrices fondées sur des données scientifiques relatives aux impacts des interventions agricoles en situation d'urgence sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire ou la nutrition des populations. La première édition des normes SEADS sera rédigée en 2021. Elle s'appuiera sur les évaluations et les recherches ayant été jugées comme présentant des données probantes solides ou modérées. Une liste complète de ces documents sera mise à disposition sur le site web de SEADS. Dans le même temps, notre quête de données probantes demeure ouverte. La Coordinatrice du projet SEADS peut continuer à recevoir des études et des évaluations d'impact. Les normes mettront en évidence les types d'interventions agricoles pour lesquelles les données d'impact sont peu nombreuses. Elles souligneront les risques qu'il y a à utiliser ces interventions sur

Comment le projet SEADS va-t-il traiter le manque de données probantes ?

- » en continuant de rechercher des données probantes solides
- » en soulignant les risques que présente l'utilisation d'interventions fondées sur des présomptions d'avantages
- » en fournissant des normes minimales de S&E
- » en valorisant l'expérience des praticiens par le biais de simulations et du retour du public
- » en plaidant pour des engagements renforcés en faveur d'une meilleure compréhension des impacts
- » en plaidant pour que tout nouveau financement ou programmation soient guidés par des données probantes
- » en plaidant en faveur d'investissements dans un apprentissage et une programmation fondés sur la preuve dans les situations d'urgence

la base d'avantages présumés. Cette première édition comprendra également un chapitre sur le suivi et l'évaluation. L'inclusion de ce chapitre soulignera le besoin d'une bien meilleure évaluation des impacts des interventions agricoles dans les situations d'urgence.

Une ébauche de la première édition des normes SEADS sera mise à disposition pour consultation publique et pour procéder à des simulations sur le terrain avec nos partenaires dans différentes régions avant la publication du manuel en 2022.

Quelle suite donner à l'évaluation d'impact de l'agriculture en situation d'urgence ?

Les résultats de l'examen des données probantes de SEADS sont conformes à la faible qualité des données relatives à l'assistance humanitaire en général et reflètent les débats associés de longue date sur la façon d'améliorer le S&E des interventions humanitairesⁱⁱⁱ. L'examen des données probantes de SEADS a englobé plusieurs modèles et méthodes de recherches et d'évaluation. Il ne s'est pas appuyé sur des études quantitatives de cas témoins, afin de garantir l'inclusion maximale d'expériences en situation d'urgence. Toutefois, la conclusion générale est qu'il n'existe que peu de données probantes concernant l'impact des interventions agricoles en situation d'urgence sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire ou la nutrition des populations.

SEADS propose que les bailleurs de fonds d'aide et les agents de mise en œuvre des interventions agricoles en situation d'urgence passent en revue de manière critique leur engagement envers l'appréciation des impacts, et la mesure dans laquelle les données d'impact et d'efficacité orientent les nouvelles décisions de financement et de programmation. Bien qu'il ne soit pas du ressort de cette note d'information de

formuler des recommandations détaillées sur la manière d'améliorer l'évaluation des impacts, les organisations pourraient envisager des incitations internes et externes en vue d'investir dans davantage d'apprentissages et de programmation fondés sur la preuve, tout particulièrement dans les situations d'urgence. Elles devraient aussi tenir compte du besoin d'utiliser les bonnes pratiques en matière d'évaluation d'impact ou de renforcer les systèmes de S&E pour mesurer l'impact.

Remerciements

Le projet SEADS est financé par le Bureau de l'USAID pour l'assistance humanitaire et reçoit un soutien en nature des organisations membres de son Groupe directeur, à savoir : l'Université américaine des Caraïbes, les Catholic Relief Services, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Comité international de la Croix-Rouge, les Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS), le Conseil norvégien pour les réfugiés, SOS Sahel Soudan, la Tufts University et World Vision. Le projet est mis en œuvre par le Feinstein International Center, la Friedman School of Nutrition Science and Policy à la Tufts University, et soutenu par les Catholic Relief Services et les Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage.

Cette note d'information a été écrite par Andy Catley, Racey Henderson et Anne Radday. Les examens des données probantes de SEADS ont été réalisés par : George Gray (consultant indépendant) ; Fahria Masum (consultante indépendante) ; Mike Wilcox, Shaun Ferris et Kate Longley (Catholic Relief Services) ; Ola Ogunyinka (Natural Resources Institute) ; Julie Abisgold (Pesticide Action Network) ; Axel Bohme (consultant indépendant) ; Tom Remington (consultant indépendant) ; et Helene Juillard (Key Aid Consulting). Les recherches documentaires ont été facilitées par les membres du Groupe directeur, les membres de l'équipe de terrain et en particulier ALNAP, le Pôle Sécurité alimentaire et Moyens d'existence du Soudan du Sud et la Banque mondiale.

ⁱ Département britannique pour le développement international, DFID. (2014). *Assessing the strength of evidence* (How-To-Note, March). https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/291982/HTN-strength-evidence-march2014.pdf

ⁱⁱ Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). (2016). *Evaluation policy*. <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/USAIDEvaluationPolicy.pdf>

ⁱⁱⁱ Voir, par exemple, Frerks, G., & Hilhorst, D. (2002). *Evaluation of humanitarian assistance in emergency situations* (Working Paper No. 56, Wageningen University). <https://www.unhcr.org/en-us/research/working/3c8398434/evaluation-humanitarian-assistance-emergency-situations-georg-frerks-dorothea.html> and Hofmann, C-A., Roberts, L., Shoham, J., & Harvey, P. (2004). *Measuring the impact of humanitarian aid. A review of current practice* (HPG Research Report 17). Humanitarian Policy Group, Overseas Development Institute. https://cdn.odi.org/media/documents/281_GhDLN0z.pdf



@SEADS_Standards



seads-standards.org



coordinator@seads-standards.org